

CHASSER

EN ILLE-ET-VILAINE



N°66 MARS 2019 TRIMESTRIEL 1,53 €

Lièvre :
impact **P.5**
du fauchage



La chasse,
P.11 source
d'activité

6,10 €/AN

PRIX AU N° : 1,53 €

Chèque à l'ordre de la Fédération des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Maison de la Chasse - Beauregard
35630 - Saint Symphorien

Nom / Prénom
.....
.....
Adresse
.....
.....
Code postal
Ville
Signature
Numéro de permis

RAPPELS IMPORTANTS

■ À NE PAS OUBLIER

Pensez à renvoyer à la Fédération : votre liste de timbre vote (Adhérents), votre carnet bécasse (Tout chasseur), vos demandes de plan de chasse Grand Gibier (Chasseurs grand gibier), compte rendu des destructions de nuisibles, bilan lièvre, chevreuil, sanglier et cerf.

■ TERRITOIRES ET PLAN DE CHASSE

Toute demande de modification de territoire de chasse privé doit être déposée auprès de la FDC 35 complète et au plus tard le 10 mars afin que cette modification de territoire soit prise en compte pour la saison de chasse suivante (notamment dans le cadre des plans de chasse). Tout dépôt ultérieur au 10 mars est susceptible d'entraîner une prise en compte de la modification de territoire l'année d'après seulement. Concernant les ACCA, les dates d'entrée en vigueur des modifications de territoires découlent des règles et procédures prévues dans le code de l'environnement.» Sébastien JIGOREL - Chef de l'Unité «Biodiversité, faune sauvage, trame verte et bleue» Pôle «Politique de l'eau-Planification-Nature» Service Eau et Biodiversité DDTM 35.

Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine

Beauregard - 35630 Saint Symphorien
Tél : 02.99.45.50.20 - Fax : 02.99.45.54.26
Mail : fdc35@fdc35.com

SOMMAIRE

Informations locales. 4



5 LIÈVRE : IMPACT DU FAUCHAGE

La chasse, source d'activité 11
Formations 13
Associations 14
Récit de chasse 18
Petites annonces 19



ÉDITO

Où en sommes-nous ?

Cette saison qui s'achève et cette année 2019 risquent fort de marquer notre histoire cynégétique. Mais tout d'abord, balayons un tour d'horizon sur cette saison écoulée en termes de chasse pratique. En ce qui concerne le petit gibier, hélas rien de bien nouveau à part le constat récurrent de la raréfaction des espèces sédentaires. Nous sommes passablement démunis devant ce phénomène et nos marges d'actions sont plus que limitées.

La biodiversité est faiblissante, nous ne sommes pas seuls à faire ce constat et les raisons recensées sont identifiées, pour autant il s'agit de constats et les pistes pour agir sont connues mais tellement difficiles à mettre en place face aux différents enjeux de notre société actuelle qui doit relever un certain nombre de défis. Faut-il baisser les bras ? La prise de conscience générale sur l'intérêt de la biodiversité devrait nous aider et contribuer à rétablir les choses si véritablement les politiques environnementales nous donnent les moyens ; il faut y croire mais ce qui est certain c'est qu'il faudra du temps.

Concernant le grand gibier, ce serait plutôt l'inverse. La bonne santé des espèces nous permet de réaliser de belles chasses et permet de maintenir grand nombre de chasseurs en activité.

Bien évidemment ceci n'est pas sans poser problème, tant d'un point de vue faunistique qu'humain. Le développement cantonné de certaines populations peut poser localement des inconvénients : dégâts, accidents, etc... Nous voyons apparaître des soucis nouveaux, plaintes chez des particuliers où curieusement parfois il est urgent d'intervenir pour tuer tel ou tel animal occasionnant des dégradations alors que le voisin lui criera au scandale parce que pour lui il ne faut pas toucher à l'animal ; allez comprendre !

Ceci dit de s'imaginer gérer les espèces sauvages n'est pas simple, mais quand s'ajoute à cela la vision et le comportement des hommes, cela devient encore plus compliqué en fonction des intérêts de chacun. A la Fédération, nous nous y employons malgré tout et tentons d'être au plus près des intérêts de la chasse tout en écoutant les doléances diverses en y remédiant du mieux possible, en tout cas c'est le sentiment que nous anime.

D'ailleurs pour ce faire, à propos de l'espèce sanglier, au vu du niveau de population, de la conjoncture écono-

mique et du risque de peste porcine africaine, nous allons vous proposer un aménagement de la gestion de l'espèce, simplifiant la gestion administrative tout d'abord et facilitant la gestion sur le terrain. Ce projet vous sera présenté en Assemblée générale.

2019 verra la mise en place d'une réforme nationale dite de la chasse, tant à travers le fonctionnement de ses structures que dans leur financement et les missions de services publics qui seront affectées aux fédérations de chasse. Cela fait déjà des mois que la discussion est engagée, tant près du Gouvernement que du Parlement et du Sénat, et cela devrait aboutir en partie pour l'exercice prochain. Entre autres une mesure phare voulue par Willy Schraën, notre Président, le permis national à 200 euros, celui-ci ayant pour but de permettre à un plus grand nombre de chasseurs d'être mobile et de découvrir des régions et modes de chasse différents. La chasse évolue avec son temps, et les plus jeunes aspirent à plus de diversité et la mobilité leur permettra d'assoir leurs désirs.

Point de révolte et de colère qu'il me faut aborder, c'est l'intolérance manifestée à notre égard par les anti-chasses. Jamais nous n'avons été autant mis en cause, souvent d'ailleurs par des groupuscules extrémistes manipulés et financés par des structures étrangères, investissant sur des lendemains inquiétants pour notre monde et plus spécialement je citerais AVA (Abolissons la Venerie Aujourd'hui) qui n'a de cesse d'agresser les veneurs et la chasse à courre en Ille et Vilaine. Nous sommes en première ligne puisque toute cette saison ces gens ont été présents à Paimpont lors des laisser-courre et ce n'est pas un léger bain de pieds qui les a refroidis. Le buzz développé par la presse locale est inacceptable. Le 30 mars prochain, les anti-chasses ont programmé une manifestation à Paimpont lors de la dernière chasse de la saison bien évidemment. Ce non évènement risque d'être couvert par les médias et nous ne pouvons pas les laisser seuls occuper le terrain. Aussi, je vous invite tous à soutenir par votre présence ce jour-là la chasse, car ce serait une très grave erreur de croire que vous n'êtes pas concernés, car ne soyons pas dupes, si la chasse à courre devait « chuter », l'étape suivante serait le dimanche sans chasse. A chacun de voir !

Je compte sur vous pour dire Stop, cela suffit !
Venez nombreux !
A bientôt lors de notre assemblée générale.

André DOUARD

SAGA NUTRITION ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions



Excellente digestion et appétence avec nos croquettes



Directeur de la publication : André Douard
Responsable de la rédaction : Patrick Lahaye et les membres de la commission communication.
Ont également collaboré à ce numéro : F.D.C. 35 : A. Devillard - Y. Desmidt, N. Haigron, F. Vaucelle - D. Tannoux - F. Drouyer - D. Tannoux - N. Haigron - V. Tremel - S. Neveu
Photo couverture : Philippe Hervault
Crédit Photo : Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine - Fédération Nationale des Chasseurs - Services Techniques des Fédérations Départementales de Chasse - Dominique Geste -
Publicité : Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Contact : Y. Desmidt - Tél. : 02 99 45 50 20
E-Mail : fdc35@fdc35.com
Abonnements : Prix au numéro : 1,53 euros
Abonnement annuel : 6,10 euros
FDC 35 - Maison de la chasse
Service Abonnement :
Beauregard - 35 630 - Saint Symphorien

Création et maquette : Studio Bigot
Photogravure et impression : Chat Noir Impressions
Tirage : 13 000 exemplaires

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2018

Cette Assemblée s'est tenue le samedi 14 avril 2018.

Afin de mieux vous informer avec un maximum de précisions, nous ne publions pas le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 et ce dans le respect du cadre juridique. Ceux qui souhaitent examiner le procès-verbal dans sa globalité peuvent le faire :

- En le consultant au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.
- Par expédition avec la Poste contre une enveloppe au format A4 à votre adresse et timbrée au tarif de 4 €.
- En le recevant par mail gratuitement.
- En le téléchargeant sur notre site Internet rubrique AG 2018 (www.fdc35.com)



Visite du Marais Noir de Saint Coulban (Châteauneuf)

Pour la seconde année consécutive, la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine a organisé une visite du Marais Noir de St-Coulban à l'occasion de la « journée mondiale des zones humides ». Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation de la FDC35. Une affluence en constante augmentation qui prouve l'intérêt du public pour ce type de milieu. Cette visite a permis d'expliquer le rôle majeur des marais tourbeux sur la rétention du carbone et plus globalement sur la régulation des effets sur le climat. Les échanges ont été nombreux devant un public attentif, convaincu de la fragilité de cet espace et reconnaissant devant le travail accompli par les chasseurs pour la restauration et la sauvegarde de cette zone humide. La FDC35 tient à remercier toutes les personnes présentes lors de cette journée ensoleillée car leur soutien nous reconforte dans notre mission de convertir le Marais Noir de St-Coulban en Réserve Naturelle Régionale.

Budget 2019-2020

Compte-tenu d'évènements indépendants de notre volonté, les budgets de la Fédération et du compte d'indemnisation dégâts n'ont pu être réalisés avant la publication de cette revue. Dès que ceux-ci seront disponibles* vous pourrez :

- Les consulter au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine.
- Les recevoir par la Poste contre une enveloppe à votre adresse et timbrée au tarif en vigueur 20 gr.
- Les recevoir par mail gratuitement.
- En les téléchargeant sur notre site Internet rubrique AG 2019 (www.fdc35.com)

* au 1^{er} mars 2019



Les Médaillés 2018

Jean-Philippe Huertas (DDTM 35), Daniel LOUIN (Entente des Chasseurs de Domalain), Michel VILLERBU, Jean-Yves GARNIER, Fernand RICHARD (l'ACCA de Saint Georges de Reintembault), Pierre BRICIER (l'ACCA de Piré-sur-Seiche), Alexandre VIVIER, Jean-Paul TRUET (ACCA de JAVENE), Joël DENOUAL (ACCA de Trimer)



Fauche de luzerne à une vitesse moyenne de 20 km/h avec une barre de coupe de 7 mètres de largeur.

Comment réduire l'impact de la fauche mécanique des prairies sur le petit gibier de plaine ?

Résultats d'études menées dans le cadre d'Agrifaune

Le machinisme agricole compte parmi les causes de mortalité importantes du lièvre d'Europe et d'autres espèces de petite faune de plaine. Des travaux menés dans le cadre du partenariat Agrifaune apportent de nouveaux éléments sur l'impact de la fauche et sur des solutions pour le réduire, même si la diversité des situations étudiées limite les possibilités d'en tirer des conclusions générales.

JEAN-SÉBASTIEN GUITTON ¹,
FRANCK DROUYER ²,
FLORIAN MARQUET^{1,2},
FRANÇOIS OMNÈS ^{1**}

¹ ONCFS, Direction de la recherche et de l'expertise, Unité Petite faune sédentaire – Nantes*, Saint-Benoist, Auffargis**.

² Fédération départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine – Saint-Symphorien.

Contact

jean-sebastien.guitton@oncfs.gouv.fr

Pour les espèces animales qui gîtent ou nichent dans les milieux agricoles, les interventions mécaniques dans les parcelles représentent une cause de mortalité potentiellement importante. Dans les régions où les prairies et cultures fourragères sont abondantes, la fauche répétée entre mai et septembre constitue une intervention à risque pour les adultes et les jeunes de nombreuses espèces (Barbier, 1979 ; Reitz et al., 1993 ; Milanov, 1996). C'est pour mieux comprendre l'impact de la fauche et examiner des moyens de le réduire que plusieurs études ont été menées depuis quelques années dans le cadre du partenariat Agrifaune. Cet article synthétise quelques-uns des principaux résultats obtenus.

Quel est l'impact de la fauche sur le lièvre et le petit gibier de plaine ?

Au moins 7 lièvres tués aux 100 hectares de luzerne en Ille-et-Vilaine.

L'étude menée en Ille-et-Vilaine en 2009 et 2010, en partenariat entre l'ONCFS, la FDC 35 et la Coopédome (Coopérative de déshydratation de luzerne de Domagné), a consisté à rechercher des cadavres de lièvres après la fauche en procédant à un ratissage systématique. La fauche

Lièvre retrouvé mort après la fauche d'une parcelle de luzerne.



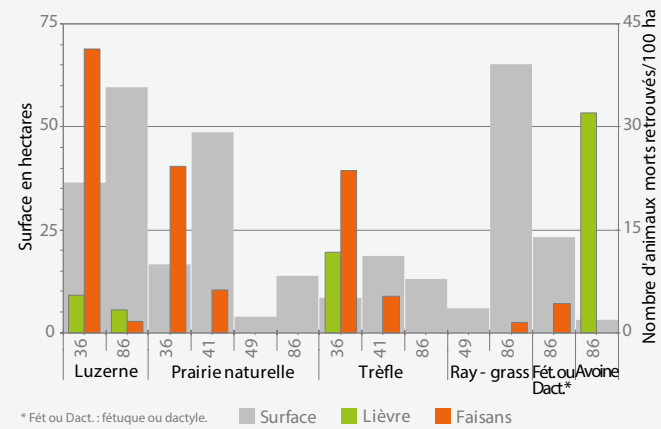
était réalisée de manière industrielle, avec des faucheuses roulant à 20 km/h de moyenne, avec une barre de fauche positionnée à l'avant du tracteur d'une largeur de 7 mètres (m). L'étude a porté au total sur 369 hectares (ha) de luzerne et a montré que la densité de lièvres trouvés morts après une fauche était de l'ordre de 7 individus/100 ha. Cet impact est nécessairement sous-estimé et constitue donc un minimum puisque l'inventaire des cadavres n'est pas exhaustif, certains d'entre eux étant dissimulés sous les andains de luzerne fauchée. C'est particulièrement le cas des éventuels levrauts, dont la probabilité de détection est faible.

Multiplié par quatre pour intégrer les quatre fauches annuelles, et rapporté à une zone plus large correspondant à une soixantaine de communes, ce chiffre minimum de 7 lièvres/100 ha correspond à environ 500 lièvres tués par la fauche de luzerne dans la zone considérée. Il est donc du même ordre de grandeur que le prélèvement cynégétique, puisque le plan de chasse sur cette large zone prévoit 850 attributions. En Allemagne, Kitter (1979) a estimé que dans les années 1970, le machinisme agricole tuait un nombre de lièvres et de faisans équivalent à respectivement 13 % et 22 % du tableau de chasse annuel de ces espèces.

Des résultats variables dans différents départements et différentes cultures fourragères

Dans le cadre du Groupe technique national Agrifaune sur le machinisme agricole, des observations ont été menées en conditions normales de fauche (sans effarouchement) en 2014 et 2015 par plusieurs fédérations départementales des chasseurs (FDC 36, 41, 49, 86) sur environ 300 ha, principalement de luzerne et de prairie naturelle, mais aussi de trèfle et d'autres cultures fourragères.

Figure 1
Nombre de cadavres de lièvres et de faisans retrouvés après la fauche pour 100 hectares étudiés dans chaque département selon le type de culture



La densité de cadavres de lièvres retrouvés après la fauche a été variable d'un type de culture à l'autre (figure 1).

Elle a été d'environ 4 lièvres/100 ha de luzerne dans les départements de l'Indre et de la Vienne (96 ha prospectés), alors qu'aucun cadavre n'a été retrouvé sur les 83 ha de prairies naturelles étudiées dans les quatre départements. La même observation avait été faite en Ille-et-Vilaine lors d'une étude réalisée en 2011 dans des prairies naturelles. Les densités de cadavres estimées dans le trèfle dans l'Indre ou dans l'avoine dans la Vienne ne sont pas significatives, car elles correspondent à chaque fois à un cadavre retrouvé dans 8,5 ha et 3 ha respectivement. Concernant le faisan, les résultats sont très variables d'un département à l'autre, probablement en lien avec les différences d'abondance de l'espèce (figure 1). La majorité des cadavres a été découverte

dans l'Indre, en particulier dans les parcelles de luzerne (15 dans 36,4 ha, soit 41 cadavres/100 ha), mais aussi dans la prairie naturelle ou le trèfle (6 pour 25 ha, soit environ 24 cadavres/100 ha). Dans le Loir-et-Cher, la densité de faisans morts retrouvés dans la prairie naturelle ou le trèfle a été de 6/100 ha (4 cadavres pour 67 ha étudiés). Dans les autres départements et dans une diversité de cultures, seulement 3 faisans ont été découverts dans près de 190 ha étudiés.

Ces valeurs donnent une idée de l'impact potentiel de la fauche sur le lièvre ou le faisan, mais à l'évidence son importance dépend de l'abondance des espèces dans les secteurs considérés. L'impact global dépend aussi de la proportion de cultures fourragères dans le territoire. Deux autres paramètres déterminent l'impact de la fauche qui ont fait l'objet d'études supplémentaires concernant le lièvre dans le cadre d'Agrifaune : l'attractivité (et donc la fréquentation) des cultures en journée au moment de la fauche (encadré), et la proportion d'animaux présents dans la parcelle qui sont tués par la faucheuse.

Quel taux de mortalité des lièvres présents au moment de la fauche de luzerne ?

Lorsque les lièvres ont choisi la luzerne comme lieu de gîte diurne et qu'ils y sont présents au moment de la fauche, quelle chance ont-ils d'en sortir vivants ? Il est possible d'estimer un taux de mortalité a minima, en divisant le nombre de lièvres retrouvés morts par la somme des lièvres morts et des lièvres observés s'enfuyant pendant la fauche, grâce à des observateurs postés autour de la parcelle. Lors de l'étude menée en 2009 et 2010 en Ille-et-Vilaine sur 149 et 220 ha de luzerne, ce taux a été estimé à 17 % et 15 % respectivement. Dans la Vienne, en 2014 et 2015, sur 19 et 36 ha de luzerne, il a été de 17 % et 3 % (correspondant à chaque fois à 1 lièvre trouvé mort pour 5 et 35 lièvres vus vivants respectivement). Ces valeurs sont des minimums car, s'il est possible de ne pas détecter des lièvres s'échappant de la parcelle au début de la fauche, la probabilité de ne pas voir un cadavre sous les andains est encore plus élevée. Par ailleurs, l'estimation ne concerne que les lièvres de taille adulte, les levrauts étant difficiles à observer – morts ou vivants. Dans la Marne, Reitz et al. (1993) avaient estimé ce taux à 11 % dans la luzerne à partir de dénombrements réalisés depuis la faucheuse. Pour le lapin et la perdrix grise, leur estimation du taux de mortalité était de 23 % et 13 % respectivement.

Comment réduire l'impact de la fauche ?

Ces taux de mortalité ne sont donc pas négligeables, d'autant qu'ils s'appliquent à chacune des fauches (la luzerne étant fauchée 3 à 5 fois par an). Diverses approches ont été proposées, et parfois testées, pour les réduire.

Évaluer l'efficacité de la barre d'effarouchement

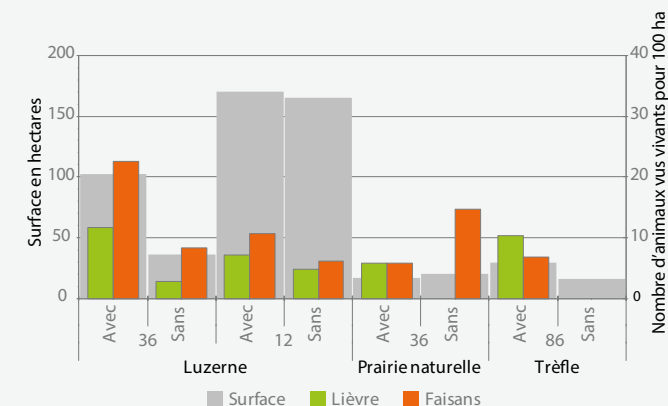
Depuis de nombreuses années, les barres d'effarouchement font partie des solutions envisagées (Green, 1998). Tester rigoureusement leur efficacité s'avère cependant compliqué, car mettre en



Faucheuse munie d'une barre d'effarouchement « Jourdan ».

évidence une différence statistiquement significative de mortalité lors d'une fauche avec barre ou sans barre nécessite d'observer un nombre important d'animaux. Il ne suffit pas d'observer des animaux qui fuient devant une barre d'effarouchement pour démontrer son efficacité, car on en observe aussi qui fuient lorsqu'il n'y a pas de barre (voir ci-après et figure 2). Par ailleurs, les caractéristiques des parcelles fauchées doivent être strictement comparables. Les travaux menés par les FDC 12, 36, 41, 49, 72 et 86 dans le cadre du Groupe technique national Agrifaune sur le machinisme, ont eu comme objectif d'apporter des éléments de réponse.

Figure 2
Nombre de lièvres et faisans fuyant devant la faucheuse pour 100 hectares étudiés dans chaque département selon le type de culture et avec ou sans barre d'effarouchement



Nous ne comparons ici que les situations où des parcelles du même type de culture, et d'une surface totale supérieure à 15 ha, ont été fauchées avec et sans barre d'effarouchement dans le même département.

Un premier protocole consistait à dénombrer les animaux qui fuient quelques mètres devant la faucheuse, avec ou sans barre d'effarouchement. La comparaison a été possible dans l'Indre pour les parcelles de luzerne et de prairie naturelle, dans l'Avey-

ron pour la luzerne et dans la Vienne pour le trèfle. Le nombre de lièvres et de faisans vus s'échappant devant la faucheuse, pour 100 ha fauchés, a toujours été plus important avec la barre d'effarouchement que sans, à l'exception des faisans dans les prairies naturelles de l'Indre (figure 2). Cependant, dans ce dernier cas de figure, la densité de nids de faisans était 8 fois plus importante dans les parcelles fauchées sans barre, ce qui laisse penser que les faisans présents y étaient beaucoup plus nombreux. Ces résultats confortent donc l'hypothèse d'une efficacité de la barre d'effarouchement, même s'il faut signaler qu'en raison des tailles d'échantillon limitées, la différence n'était statistiquement significative que dans la moitié des cas.

Un deuxième protocole consistait à comparer la densité de cadavres d'adultes retrouvés après la fauche, avec ou sans barre d'effarouchement. Seules les données obtenues pour la luzerne dans l'Indre permettent cette comparaison. Dans ce département, 49 ha et 36 ha de luzerne ont été fauchés avec et sans barre respectivement (tableau). Un cadavre de lièvre a été retrouvé dans une parcelle fauchée sans barre d'effarouchement, aucun dans les parcelles fauchées avec barre. Mais l'échantillon est évidemment trop limité pour apporter une conclusion. Concernant le faisan, les 15 adultes retrouvés morts l'ont tous été dans des parcelles fauchées sans barre d'effarouchement, et la différence avec l'absence de cadavres dans les parcelles fauchées avec barre est statistiquement significative. La densité de nids retrouvés était comparable dans les deux types de parcelles, ce qui réduit le risque de biais lié à l'abondance relative de faisans.

Nombre (et densité) de lièvres et faisans retrouvés morts après la fauche de luzerne dans le département de l'Indre, avec et sans barre d'effarouchement

	Surface étudiée	Lièvres adultes morts	Faisans adultes morts
Avec barre d'effarouchement	49,3 (ha)	0	0
Sans barre d'effarouchement	36,4 (ha)	1 (3/100 ha)	15 (41/100 ha)

Les résultats de l'étude suggèrent que la barre d'effarouchement permet de réduire la mortalité induite par la fauche, notamment pour le faisan.



Dans quels types de parcelles les lièvres préfèrent-ils se gîter ?

Pour étudier le comportement des lièvres dans leur choix de gîte diurne, 37 individus ont été capturés et équipés de colliers émetteurs en 2012, 2013 et 2014 dans la zone d'Ille-et-Vilaine où l'impact global de la fauche de luzerne avait déjà été étudié (voir corps de l'article). Leur gîte diurne a été localisé 4 à 5 fois par semaine entre les mois d'avril et septembre. L'habitat de la zone d'étude a été cartographié, et la hauteur de végétation mesurée régulièrement dans un échantillon de parcelles. La sélection d'un habitat par un animal est définie comme une utilisation de cet habitat plus fréquente que si son utilisation des différents types d'habitats était proportionnelle à leur disponibilité dans le paysage. Pour chaque lièvre, l'habitat disponible a été défini comme la surface de son domaine vital (estimé par la méthode du polygone convexe minimal). Comme la hauteur de végétation d'une parcelle (et donc son attractivité potentielle) change continuellement au cours du temps, la comparaison de l'habitat utilisé et de l'habitat disponible pour chaque individu a été réalisée sur des périodes de deux semaines, ce qui représente 188 lièvres-périodes sur l'ensemble de l'étude.



Lièvre équipé d'un collier émetteur dans le cadre de l'étude.

Les analyses statistiques ont montré que les différentes cultures n'ont évidemment pas la même attractivité aux différentes périodes, en lien avec leur variation de hauteur, mais que la hauteur de végétation n'est pas non plus un critère suffisant pour déterminer le niveau d'utilisation d'une parcelle. Ainsi,

si les céréales en début de croissance se révèlent attractives, elles le sont ensuite de moins en moins au fur et à mesure qu'elles grandissent et mûrissent ; en parallèle, les parcelles de maïs ont une hauteur de végétation qui augmente et deviennent davantage sélectionnées par les lièvres. Ce changement progressif de l'utilisation des parcelles se traduit par un changement du classement des cultures préférées par les lièvres au cours de la saison¹ dans la zone étudiée : entre mi-avril et mi-juin, les céréales sont préférées aux autres cultures, le sol des parcelles de maïs étant presque nu, alors qu'entre mi-juillet et mi-septembre, ces champs de maïs sont largement sélectionnés par les lièvres pour gîter, même lorsque les céréales sont encore sur pied (figures A et B).

Ces résultats traduisent que la structure et la densité de végétation (sans doute trop élevée dans les parcelles de céréales hautes alors que le maïs présente des pieds espacés) jouent un rôle important

dans l'attractivité d'une culture. En outre, cette étude montre que cette attractivité est à considérer de manière relative : le choix de gîter dans une culture plutôt que dans une autre à un moment donné, et donc le risque d'être tué pendant la fauche, dépend des milieux disponibles dans l'environnement proche de l'animal.

La proportion de luzerne dans les domaines vitaux des lièvres était trop faible pour étudier avec précision son attractivité. On constate simplement que, d'une manière globale, elle n'est pas particulièrement sélectionnée. Cependant, les résultats généraux obtenus dans cette étude permettent de suggérer que les parcelles de luzerne sont probablement plus attractives lorsqu'elles ne sont pas trop denses, et lorsque les couverts végétaux sont insuffisants dans les parcelles voisines. C'est sans doute dans ces situations qu'elles représentent le danger le plus important pour les lièvres au moment de la fauche des parcelles.

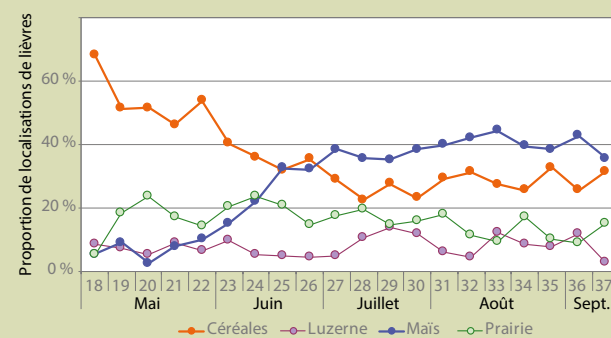


Figure A
Proportion de localisations diurnes de lièvres par semaine (cumulées entre 2012 et 2014) dans les principaux types de cultures



Figure B
Localisations diurnes d'un lièvre adulte entre mai et septembre

Au cours des mois de mai (points blancs) et juin (points rose clair), l'essentiel des gîtes diurnes de cet individu étaient situés dans des prairies et des parcelles de céréales. En juillet (points rose foncé) et en août (points rouges), alors que le maïs était devenu haut, que les céréales étaient mûres puis avaient été moissonnées, il a progressivement privilégié des parcelles de maïs, d'abord celle située à gauche de la carte puis celle située à droite. En septembre (points noirs), l'intégralité des gîtes diurnes étaient situés dans une parcelle de maïs. A cette époque, cette culture représente l'essentiel du couvert végétal disponible. On constate donc que ce lièvre a progressivement modifié son utilisation de l'espace. On remarque qu'il n'a pas utilisé la parcelle de maïs située au milieu de son domaine vital dans laquelle, en revanche, deux autres lièvres équipés de colliers émetteurs gîtaient régulièrement. Peut-être cet évitement était-il justement lié à la présence de ces congénères ?

¹ Obtenue par analyse compositionnelle (Aebischer et al., 1983).

Un outil qui peut s'avérer utile

Les résultats suggèrent donc que la barre d'effarouchement permet de réduire la mortalité induite par la fauche, notamment pour le faisan, même si le nombre limité d'observations et les conditions expérimentales empêchent de conclure de manière précise et définitive. Ils viennent appuyer l'expertise de terrain qui laisse penser que, en raison de la biologie de ces espèces (lièvre tapé ou poule qui reste sur son nid), l'utilisation d'une barre d'effarouchement doit permettre d'épargner au moins une partie des animaux présents dans la parcelle.

L'utilisation plus systématique de barres d'effarouchement est cependant confrontée à différents enjeux. Tout d'abord, leur installation sur la faucheuse doit représenter une contrainte limitée pour l'agriculteur ou l'entreprise qui réalise les travaux. Plusieurs fabricants et fédérations de chasseurs y travaillent. Par ailleurs, les barres d'effarouchement existantes n'étant pas adaptées aux barres de fauche frontales qui se développent aujourd'hui, il est nécessaire de concevoir et tester un nouveau matériel. Enfin, indépendamment de ces considérations techniques, il faut noter que ces résultats ont été obtenus lors de fauches menées à environ 10 km/h, avec des barres de coupes latérales de 3 à 4 m de longueur. Or la vitesse de plus en plus élevée des faucheuses, l'augmentation de la largeur des barres de fauche et l'utilisation simultanée de plusieurs faucheuses dans une même parcelle réduisent beaucoup l'intérêt des barres d'effarouchement, et questionnent sur leur utilisation à l'avenir. En effet, même si elles font fuir des animaux, la probabilité de rattraper aux lames de la machine est sans doute faible...

La télédétection n'est pas efficace

Une autre solution technique envisagée est la détection à distance du gibier grâce à une caméra infrarouge. L'objectif est d'équiper les faucheuses afin de détecter les animaux présents dans la végétation, et donc de permettre au conducteur de l'engin de ralentir ou d'arrêter la faucheuse pour leur laisser le temps de s'enfuir. Une étude menée par Steen et al. (2012) suggère que les perdrix ou lièvres peuvent être détectés, à condition que la



végétation ne soit pas trop dense. Leur caméra est associée à un logiciel d'analyse automatique des images. Cependant, les essais que nous avons réalisés ne sont pas aussi positifs. La moindre épaisseur de végétation masquait toute détection des animaux, et inversement une zone moins couverte par la végétation provoquait une tache blanche sur l'écran en raison de la chaleur du sol. À la vitesse à laquelle roulent les faucheuses (environ 10 km/h, voire parfois plus de 20 km/h), la détection d'un animal et surtout une réaction appropriée du chauffeur nous semblent donc très improbables. De nouvelles pistes sont explorées par des chercheurs européens, par exemple en utilisant des drones combinant différents capteurs ou un système de relevage automatique de la barre de coupe. Leurs performances n'ont pas encore été évaluées.

La disponibilité en couvert alternatif

L'étude du milieu dans lequel gîtent les lièvres, menée en Ille-et-Vilaine, suggère que l'impact de la fauche sera plus faible si on évite de faucher des luzernes peu denses, ou si, dans ces parcelles, le chauffeur fait preuve d'une attention particulière et d'une vitesse réduite. Les parcelles seront également d'autant plus fréquentées par les lièvres, et donc potentiellement plus dangereuses, si l'environnement alentour est constitué de végétation peu attractive – c'est-à-dire avec un couvert trop bas ou trop dense. Planter des cultures, des jachères « faune sauvage » ou des bandes de végétation attractive à proximité des parcelles fauchées devrait donc permettre de limiter la mortalité induite par la fauche. En Ille-et-Vilaine, selon la saison, céréales et maïs étaient ainsi nettement préférés à la luzerne comme lieu de gîte (encadré).



La fauche centripète n'est pas recommandable, car elle risque de piéger les animaux dans la partie centrale de la parcelle. Mieux vaut démarrer la fauche par le milieu ou un côté pour favoriser leur fuite.

Autres solutions

D'autres mesures peuvent être classiquement conseillées, même si elles n'ont pas été étudiées dans le cadre des programmes Agrifaune. Celle qui a le moins d'impact pour l'agriculteur est probablement d'éviter toute fauche centripète, consistant à faucher en dernier la partie centrale d'une grande parcelle, ce qui risque de concentrer les animaux qui y restent prisonniers. Démarrer la fauche par le centre, ou par un côté en repoussant les animaux vers l'autre côté, doit favoriser leur fuite sans qu'ils aient à parcourir une grande distance à découvert (Broyer, 1996). La généralisation des faucheuses frontales, ou des groupes de fauche associant une faucheuse frontale et une faucheuse tractée déportée, facilite d'ailleurs grandement la mise en oeuvre de cette pratique. La limitation de la vitesse, l'ajustement de la barre de coupe à une hauteur d'au moins 20 cm du sol, le retard de la date de fauche (a minima d'une bande-refuge en bordure) ou la mise en place de couverts plus tardifs sont d'autres recommandations pertinentes (Bro et al., 2007). Retarder la fauche (ou ne pas faucher) au niveau des bordures est particulièrement bénéfique pour les espèces qui y nichent de manière préférentielle, comme la perdrix grise dont le taux d'éclosion dans les cultures fourragères est très faible en raison des destructions par les faucheuses (Bro et al., 2013). En revanche, l'effaroucheur sonore, testé dans les années 1990 dans des conditions réelles, n'avait quant à lui pas fait la preuve de son efficacité (Reitz et al., 1993).



Remerciements

Nous remercions le personnel technique et les stagiaires des FDC 12, 35, 36, 41, 49, 72 et 86 qui ont recueilli les données sur le terrain, ainsi que Clément Calenge (ONCFS) qui a participé aux analyses de sélection d'habitat du lièvre.

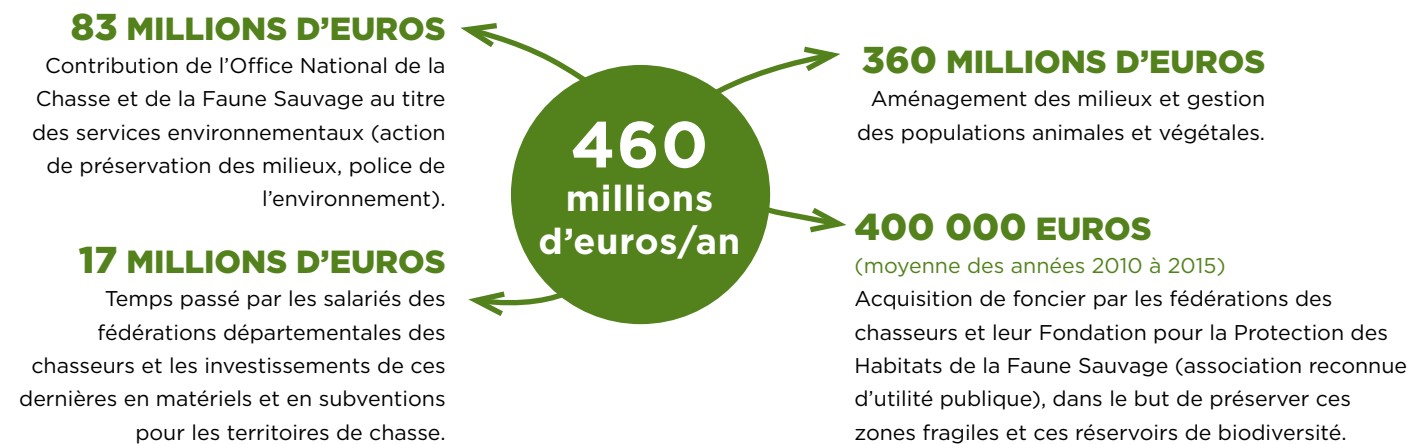
Bibliographie

- Aebischer, N.J., Robertson, P.A. & Kenward, R.E. 1993. Compositional analysis of habitat use from animal radiotracking data. *Ecology* 74: 1313-1325.
- Barbier, L. 1979. Incidence des coupes de luzerne à déshydrater sur la faune locale. *Bulletin Mensuel ONC* n° 26 : 18-21.
- Bro, E., Marchandeu, S., Mayot, P., Péroux, R., Ponce-Boutin, F., Reitz, F., Boutin, J.-M. & Eraud, C. 2007. La faune sauvage en milieux cultivés – Comment gérer le petit gibier et ses habitats. *Brochure Technique et faune sauvage*. ONCFS. 79 p.
- Bro, E., Millot, F., Delorme, R., Polvé, C., Mangin, E., Godard, A., Tardif, F., Gouache, C., Sion, I. & Brault, X. 2013. PeGASE, bilan synthétique d'une étude perdrix grise «population- environnement ». *Faune sauvage* n° 298 : 17-48.
- Broyer, J. 1996. Les « fenaisons centrifuges », une méthode pour réduire la mortalité des jeunes râles de genêts *Crex Crex* et cailles des blés *Coturnix Coturnix*. *Revue d'Ecologie (Terre Vie)* 51 : 269-276.
- Green, C., 1998. Reducing mortality of grassland wildlife during haying and wheat-harvesting operations. *Oklahoma State University Forestry Publications* : 1-4.
- Kittler, L. 1979. Wildverluste durch den Einsatz landwirtschaftlicher Maschinen nach einer Erhebung aus dem Jagdjahr 1976/77 in Nordrhein-Westfalen. *Zeitschrift für Jagdwissenschaft* 25 : 22-32.
- Milanov, Z.B. 1996. Effect of mowing fodder plants on small game populations in central Bulgaria, *Proceedings of the International Union of Game Biologist XXII Congress : The Game and the Man* : 394-397.
- Reitz, F., Gouache, C., Soyoz, D., Serre, D., Gerard, O., Larbre, M. & Vilmin, S. 1993. L'effaroucheur électronique à ultrasons 'Game system' : quelle efficacité pour le lièvre ? *Bulletin Mensuel ONC* n° 184 : 10-15.
- Steen, K.A., Villa-Henriksen, A., Therkildsen, O.R. & Green, O. 2012. Automatic detection of animals in mowing operations using thermal cameras. *Sensors* 12: 7587-7597.

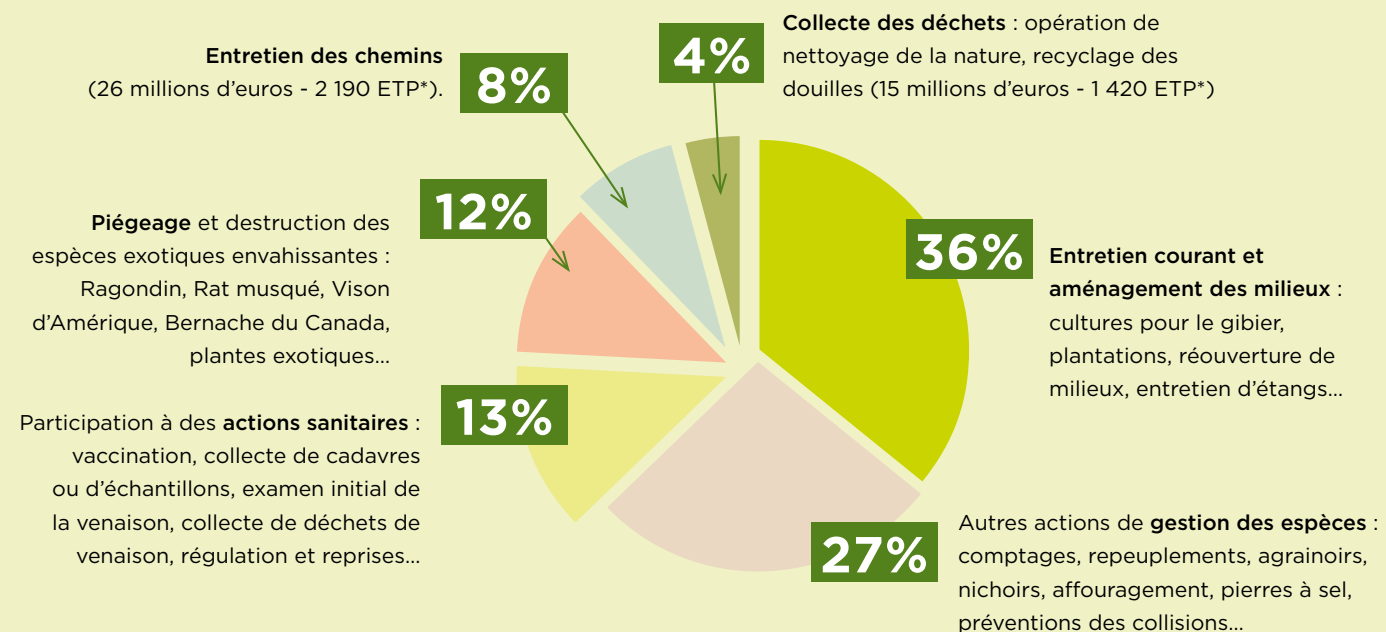


Les apports de la chasse à la nature

Aménagement des milieux et gestion des populations animales et végétale (360 Millions d'euros)



Au total, les chasseurs et leurs structures fournissent des services environnementaux pour un montant annuel de :



PLUS DE LA MOITIÉ DU TEMPS DES CHASSEURS EST CONSACRÉ À S'OCCUPER DE LA NATURE. CELA ÉQUIVAUT À 30 000 ETP* SOIT L'EFFECTIF ACTUEL DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT.

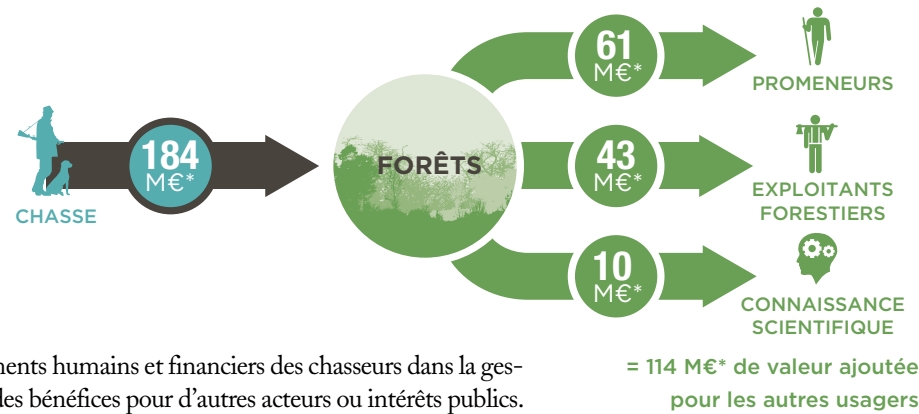
*Equivalent Temps Plein

Les chiffres par écosystème

VALEUR DES DIFFÉRENTS FLUX DE SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ENGENDRÉS PAR LA CHASSE

FORÊTS

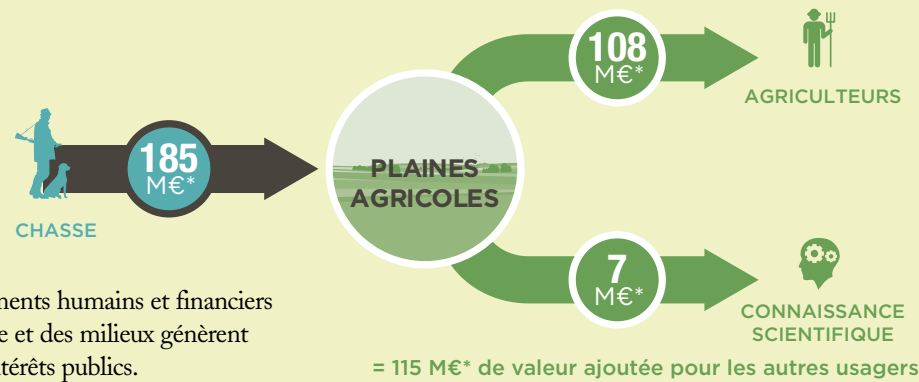
L'existence de la chasse confère à la forêt une plus-value équivalente à 1,4 milliard d'euros, soit 92 €/ha. Cette plus-value correspond aux services écosystémiques liés à la chasse + de 1,450 Milliard € de plus-value.



Dans les espaces forestiers les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.

PLAINES AGRICOLES

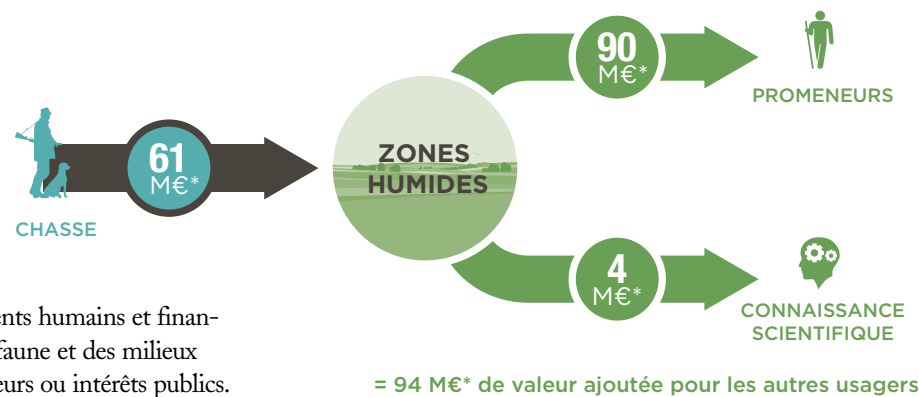
Pour les plaines agricoles, la plus-value est équivalente à 960 millions d'euros, soit 28 €/ha.



Dans les espaces agricoles les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.

ZONES HUMIDES

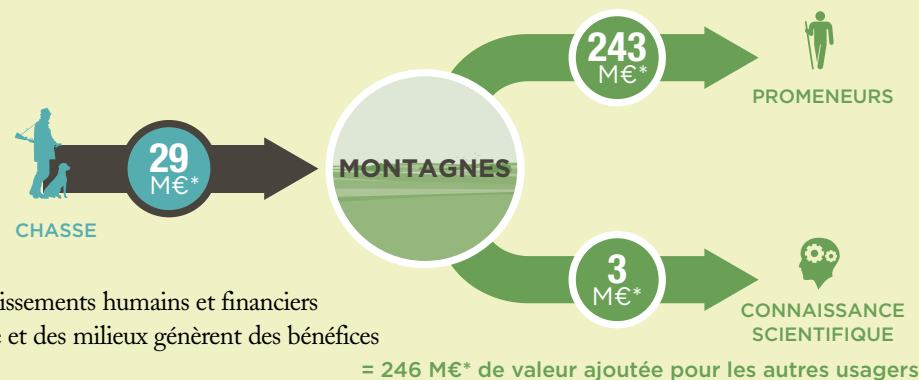
Pour les zones humides, la plus-value est équivalente à 220 millions d'euros, soit 373 €/ha.



Dans les zones humides les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.

MONTAGNES

Pour les montagnes, la plus-value est équivalente à 272 millions d'euros, soit 222 €/ha.



Dans les espaces montagnards les investissements humains et financiers des chasseurs dans la gestion de la faune et des milieux génèrent des bénéfices pour d'autres acteurs ou intérêts publics.

Les formations dispensées par la Fédération

Intitulé	Dates / Périodicité	Contact
Permis de chasser	Délais Environ 2 à 3 mois à réception du dossier complet.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
La chasse accompagnée	En fonction du nombre d'inscrits.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
La chasse à l'arc	6 avril, 22 juin, 26 août, 24 octobre 2019.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Le ciblage des armes	Sur inscription de groupes (4 mini-8 maxi) et individuel (voir encadré ci-dessous).	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Garde chasse particulier	En fonction du nombre d'inscrits.	V. Trémel- 02.99.45.50.20 ou fdc35@fdc35.com
Examen initial du Gibier	Selon le nombre d'inscrits, le 26 septembre 2019.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Tir Renard	3 mai 2019.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Régulation des corvidés	25 mars 2019.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Sécurité	Sur demande.	A. Devillard – 07.69.78.30.23
Piégeage	14 et 15 juin 2019.	P. Baudron - 06.07.16.42.77
Animations : Education à l'environnement et à l'écologie Réservé aux scolaires	Du 23 avril au 14 mai 2019.	N.Haigron - 06.89.30.62.18

Plus de détail sur www.fdc35.com

Ciblage des armes DU NOUVEAU !

Venez individuellement régler vos armes et vous entraîner au tir sur sanglier courant. Plusieurs dates sont proposées ci-dessous. Des créneaux de 45 mn sont proposés. Nombre d'armes par personne limité à 2 max. (fusil et/ou carabine).

Inscriptions : Adrien DEVILLARD au 07 69 78 30 23. A.devillard@fdc35.com. Le coût du ciblage est de 10 euros. Dates proposées en 2019 : Lundi 11 mars - Vendredi 19 avril - Vendredi 17 mai - Lundi 24 juin - Vendredi 19 juillet - Vendredi 27 septembre - Vendredi 11 octobre

Animation scolaire

L'animation scolaire prévue à la maison de la chasse se déroulera du 25 avril 2019 au lundi 13 mai 2019. Plusieurs communes sont déjà inscrites, les écoles de Montfort sur Meu, Tinténac, Combourg, Feins, Vignoc, Hédé, Ime de St Malo vont pouvoir découvrir la faune locale et connaître le monde des abeilles.

Pour plus de renseignements : Nicolas Haigron 06 89 30 62 18



Formation régulation des corvidés

La FDC 35 co-organise en partenariat avec la FGDON 35 (anciennement Févildec) des formations permettant d'acquérir un savoir-faire technique et administratif vous assurant d'une efficacité remarquable. Coût de la formation : 30 euros pour les adhérents en contrat multiservices - 40 euros pour les non adhérents. Pour plus de renseignements contactez A. Devillard – 07.69.78.30.23

PRÉINSCRIPTION FORMATION RÉGULATIONS CORVIDÉS 2019

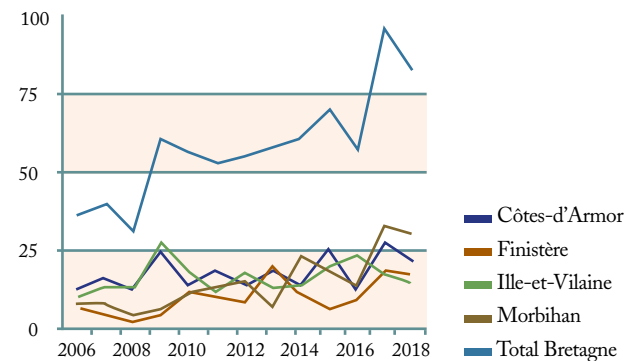
NOM _____ Prénom _____
 Date retenue : _____ N° de téléphone _____
 Adresse _____

La chasse à l'arc, un intérêt croissant en Bretagne

En 13 ans le nombre de candidats bretons à la formation chasse à l'arc a évolué de 40 à 80 candidats par an. Pour toutes informations concernant la chasse à l'arc, vous pouvez vous adresser par courrier à la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine – Beaugard – 35630 SAINT SYMPHORIEN

Contact : Adrien DEVILLARD. Tél. 07.69.78.30.23
a.devillard@fdc35.com

Calendrier des formations (qui se tiendront au centre Vacanciel à Mûr-de-Bretagne, Côte-d'Armor) : - 06 avril 2019 - 22 juin 2019 - 26 août 2019 - 24 octobre 2019.



Association départementale des chasseurs de grand gibier d'Ille-et-Vilaine

www.ancgg.org/ad35



AGENDA DU 1^{er} TRIMESTRE 2019

- **Assemblée Générale**
Samedi 16 mars 8h30, avec pour thème « Dynamique de la population SANGLIER »
- **Stage Photo**
Lundi 4 mars, 20h30-23h00 - jeudi 14 et 28 mars, 20h30-23h00 - jeudi 4 et 11 avril, 20h30-23h00
Renseignements et inscriptions: Jean-Claude Meslé
06 26 83 47 77 - jeanclaude.meslephoto@gmail.com
- **Réglage armes et optiques**
Samedi 4 mai, 8h30-13h00
- **Brevet Grand Gibier**
Vendredi 15 février, 20h00-23h00 - vendredi 1er et 8 mars, 20h00-23h00 - samedi 23 mars, journée - vendredi 5, 12 et 19 avril, 20h00-23h00 - samedi 27 avril, journée - samedi 18 mai, journée - Épreuve pratique samedi 8 juin, journée - Épreuve théorique



- **Formation « Chasse Individuelle »**
Samedi 22 juin, journée
- **Pour tout renseignement :**
Éric COIRRE, adcggiv@yahoo.com - 06 35 45 11 31

ENTREPRISE

Cabinet ROUMY & JOYEUX

Partenaire de votre Fédération

Tel : 02.99.78.29.29 chasse.35@mma.fr

Particuliers / Entreprises / Professionnels
Prévoyance / Santé

RENNES BRUZ
24 Avenue Henri Fréville 4 Avenue du général de Gaulle

N°ORIAS 07 010 453 - 07 011 798

Rencontres Saint Hubert régionales du Grand Ouest 2018

Ce samedi 1^{er} décembre se déroulait sur le domaine des chasses du Coudray Macouard et d'Artannes sur Thoué la finale régionale des Rencontres Saint Hubert, l'épreuve de concours de chasse pour chasseurs au chien d'arrêt et spaniels.

Les 42 concurrents, sélectionnés des 12 départements du Grand Ouest, étaient les hôtes de la délégation St Hubert du Maine-et-Loire en la personne de Patrice Lebastard avec son équipe de bénévoles et Pascal Liotard administrateur de la Fédération des Chasseurs du Maine et Loire et Président de la société de chasse locale. Les séries ont débuté dès 9 heures et pratiquement tous les concurrents ont été mis en présence des faisans, disposant de vingt minutes pour chasser en respectant les règles drastiques de sécurité et prélever au maximum deux pièces, arrêtées ou levées, puis rapportées par leur chien d'arrêt ou spaniel. Chaque batterie était jugée par un jury composé des délégués départementaux Saint Hubert accompagnés des guides de la société de chasse du Coudray Macouard et d'Artannes sous l'organisation du Président Pascal Liotard. Les 2 batteries de chasseurs, soit 13 concurrents, ont distingué leur 2 premiers : Frédéric Gérard d'Ille et Vilaine avec sa pointer Iska et Fabrice Callard de Loire-Atlantique, champion sortant, avec Joyce, sa braque allemande. Les 2 champions se sont départagés en barrage sous une pluie dense et un vent soutenu.



Egalité parfaite lors du premier barrage avec deux arrêts non tirés par sécurité et des oiseaux pris vivants par les chiens après leur envol. Un second barrage fut mis en place avec un tir à travers un chemin pour Mr Gérard, éliminatoire par sécurité. Mr Callard dont le chien a prélevé un oiseau est jugé vainqueur de la batterie et représentera le Grand Ouest lors du Championnat de France, le 19 janvier 2019 à Sissonnes.

Les autres sélectionnés sont : En chien d'arrêt trialisant, Stéphane Messan de Loire-Atlantique avec Lascar son griffon korthal - En féminine, Martine Guarinos de Loire-Atlantique avec Nyra son english spaniel springer, mais qui, indisponible, laissera sa place à Betty Bonhoure de l'Orne avec Mazak son braque allemand - En junior, Alexis Lecouillard de la Manche avec Flam, son english springer spaniel - En féminine trialisante, Marie Seris du Morbihan avec Idem son braque allemand - En spaniel, Felipe De Jesus Seco du Maine-et-Loire avec Goliath, son cocker anglais - En spaniel trialisant, Jean Mard Rivière de Vendée avec Indiana, sa cocker anglaise - En archer, Vincent Gardien d'Ille-et-Vilaine avec Ithaque, sa setter anglaise. A noter l'excellence du parcours de notre archer et de sa setter qui, après avoir arrêté deux oiseaux, en bloque un troisième que Mr Gardien touchera de sa flèche assommoir en plein vol, chose tellement rare.

À l'occasion du challenge des départements, le Maine-et-Loire et son délégué Patrice Lebastard sont déclarés champions 2018 du Grand Ouest sous les applaudissements de l'assistance. Pierre Grimaud, délégué régional Grand Ouest et organisateur de l'épreuve, déclare que l'édition 2019 se déroulera dans le Calvados en forêt de Saint Sever et clôt la finale à 18 heures après avoir remercié les participants pour la qualité de leurs prestations et leur avoir souhaité un retour paisible vers leur domicile.



Championnat de France des Rencontres Saint Hubert 2018

Le 19 janvier dernier, les 7 régions avaient délégué leurs couples chiens chasseurs dans les 8 catégories pour se confronter dans une épreuve de chasse pratique.

L'équipe du grand ouest se classait troisième avec trois champions de France.
- en chasseur chien d'arrêt, Fabrice Callard de Loire Atlantique pour la seconde année consécutive avec Joyce sa braque allemande.
- en Spaniel, Felipe de Jesus Secot du Maine et Loire, avec Goliath son cocker pour sa première participation.
- en Spaniel Trialisant, Jean Marcel Rivière de Vendée, avec Indiana sa cocker Notre candidat d'Ille et Vilaine, Vincent Gardien en catégorie Archer dut déclarer forfait pour raison médicale. Le président Willy Schraën assistait aux épreuves et conclut en déclarant son souhait de voir renforcer l'importance de l'épreuve et son caractère festif pour les chasseurs de petits gibiers.
Pierre Grimaud





Le samedi 8 décembre, le premier groupe de l'AJC 35 à la découverte des oiseaux d'eau sur l'étang de Bazouges-sous-Hédé : Quentin, Tony, Clotilde, Quentin et Julien.

Les jeunes chasseurs à la découverte des oiseaux d'eau !

En Décembre et Janvier derniers se sont déroulés 2 sorties basées sur le thème des oiseaux d'eau. Accompagnés de Pierre Letort et de Nicolas Héligon de l'Association Départementale de Chasse Fluviale d'I.e.V., les jeunes ont pu aborder diverses thématiques sur les oiseaux et leurs milieux.

Après avoir fait connaissance autour d'un repas, les jeunes chasseurs, au nombre de 5 en décembre et 4 en janvier, se sont rendus sur la réserve naturelle de Bazouges-Sous-Hédé (42 hectares). Cette visite avait pour but de se familiariser, d'observer et identifier les espèces présentes sur le site. À ce titre, chaque jeune chas-

seur, s'est vu offrir par l'ADCF 35, un petit guide de chasse et d'identification des oiseaux d'eau. Dans une ambiance décontractée, plusieurs débats ont eu lieu notamment sur le rôle de l'ADCF35 dans le monde cynégétique Bretilien, les mouvements migratoires des anatidés sur les années passées ou encore les actions, comptages mis en place dans le cadre du suivi de ces populations et de leur sauvegarde.

S'en est suivi une chasse à la bécasse sur les abords boisés de l'étang de la Bézardière. En effet, les JC disposants de chiens de chasse ont eu l'opportunité de les sortir pendant l'après-midi. Séquence riche en émotion puisqu'un jeune a eu la chance de prélever sa première Dame

des bois à l'arrêt des chiens !!! Enfin, la journée s'est clôturée par une passée au canard où des oiseaux ont été vus et certains prélevés.

L'AJC35 remercie l'équipe de l'ADCF 35 pour sa disponibilité et son apport d'expérience. Comme nous le précise son président : " L'ADCF 35 se fait un plaisir d'échanger auprès des jeunes chasseurs et de partager cette passion des oiseaux d'eau qui nous anime autant par les observations que par la chasse au gibier d'eau ! ". Cette journée a été riche sur le plan pratique et théorique pour les jeunes. Qui plus est, cette sortie fait partie des rares chasses au petit gibier que l'Association des Jeunes Chasseurs d'Ille-et-Vilaine propose à ses adhérents.



Challenge FDC35
Chiens d'arrêt

POUR VOS AGENDAS !

LES SÉLECTIONS POUR LE CHALLENGE FDC35 CHIENS D'ARRÊT 2019 (LOF, non LOF, carnets de travail) se dérouleront LE 07 SEPTEMBRE 2019 À MONTHAULT ET LE 14 SEPTEMBRE 2019 À GUIPRY-LOHÉAC

Organisation : Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine
Information et inscription prochainement sur le site internet www.fdc35.com



ACGEIV - Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale de l'ACGEIV se tiendra le **Samedi 13 Avril 2019 à CHERRUEIX à 9h - Salle du Temps Libre.**

Assemblée générale extraordinaire :
- Modification des statuts de l'association

Assemblée générale ordinaire :
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Modification du règlement intérieur de l'association
- Rapport financier

- Elections du Tiers Sortant
- Rapport des Commissions Gabion et hutteau
- Rapport de la Commission Travaux
- Rapport de la Commission Scientifique
- Questions diverses
- Parole aux invités

L'Assemblée générale sera suivie du traditionnel moment de convivialité qui sera partagé entre les membres de l'association et les différents intervenants.
L'Equipe ACGEIV.

A.D.C.F. 35

Association Départementale de Chasse Fluviale d'Ille-&Vilaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le **SAMEDI 25 MAI 2019 - à 10h**

Maison de la chasse - St-Symphorien

- Rapport moral et financier.
- Bilan des cinq saisons de gestion cynégétique sur le DPF d'Ille-et-Vilaine - 2014-2015...2018-2019 - (Synthèse sur les tableaux de prélèvements, sur la régulation des nuisibles, sur la protection

des zones humides, sur l'observation de l'avifaune...

- Élection du 1/3 sortant • Modifications du règlement intérieur, si besoin • Parole aux invités et questions diverses.
- Clôture de l'A.G. par un pot de l'amitié.



Merci de nous faire parvenir votre tableau de prélèvements pour la saison 2018-2019 AVANT LE 15 AVRIL.
Pour tous renseignements, merci de nous contacter au 06 88 08 70 53 ou adc35@orange.fr

Association départementale des piégeurs agréés d'Ille-et-Vilaine

Notre Assemblée se tiendra le samedi 23 mars dans les locaux de la FDC 35. À partir de 9 heures remise des lacets, livraison des commandes enregistrées, encaissement des adhésions. Vers 10 h assemblée générale: rapport d'activité, rapport finan-

cier, vote du tiers sortant, questions et informations diverses.
Contact: 06-80-20-01-56 Le Président Alexis HOGUET
E-mail alexis.hoguet@orange.fr.

NOUVEAU
RÉVOLUTIONNAIRE
ET POLYVALENT



• BOITE A FAUVES

- Boîtes classiques toutes tailles
- Avec tringlerie et portes intérieures (encombrement restreint, limite les nuisances visuelles)
- **NASSES** à corbeaux et pies classiques (3 ou 5 compartiments)

• PIÈGE A LACET

- A lacet « actif », pas besoin de l'action de l'animal pour serrer le câble
- Sécurité absolument fiable, réglage de sensibilité instantané
- se tend en quelques secondes sans efforts

PIÈGE TUANT A APPÂT CARNÉ OU VÉGÉTAL
POUR CARNASSIERS ET RONGEURS.

Emmanuel HÉNON • 62 180 VERTON • Tél.: 03 21 89 59 70

Mon premier « gros » gibier

L'auteur de ce récit vient d'éditer le roman de chasse *Toine des garrigues* ; pour recevoir un livre dédié, le contacter au 0681865960 ou jean-paul.cappy@orange.fr

« Dans la tête d'un gamin apprenti-chasseur, la grive est aussi grosse qu'une poule et un lapin a la taille d'un mastodonte... au moins! »

C'était à Villeneuve. Des Villeneuves il doit y en avoir un bon cent en France, là je vous parle DU VILLAGE de Villeneuve DE CHEZ MA GRAND MÈRE - paix à son âme.

Donc, à Villeneuve Papi et Mamie s'étaient retirés en retraite. Après la mort de Papi, Mamie avait conservé un gros bon bout de jardin à l'écart des voisins agriculteurs. Elle faisait des tas de confitures et de conserves qu'elle rangeait à la cave, une grande cave où elle mettait bien rangées les bouteilles de piquette de vin de la coopérative, les pots de fruits et légumes et le charbon de bois.

Pendant qu'elle s'escrimait à cultiver son bout de terre, (à l'époque ce n'est pas croyable ce qu'elle arrivait à sortir de ces 3 000 m² - la famille chargeait des coffres entiers de 4L), moi je passais mes vacances à dégligner les moineaux qui se gavaient de cerises et du grain des poules.

Mais ça n'était que « petits » gibiers de poche que j'affûtai par tous les temps près du poulailler. Au début de mes exploits cynégétiques j'avais une carabine à plombs sans marque et sans puissance et les pauvres moineaux se faisaient « finir » par les poules. En citadin reconverti j'ai vite appris que ces poules apparemment tranquilles étaient en fait de vraies carnassières et elles avaient le vice d'attendre en bas du grillage qu'un moineau se casse la figure du bon côté pour le récupérer et courir à qui mieux mieux pour achever le malheureux et le décortiquer en pièces. Du coup, je n'en récupérais pratiquement aucun! Par la suite on m'a offert la superbe Diana et les moineaux tombaient raides morts

de mon côté, ou parfois ils restaient accrochés au grillage, et les poules se sont rapidement désintéressées du jeu. Pas si con une poule! Mais bon, dans ma tête de gamin, trottait l'idée d'avoir enfin un « gros » gibier et la Diana ne me permettait guère d'accéder à ce rêve secret. Au mieux j'avais réussi à enquiller quelques pies voleuses et à obtenir les compliments de la grand-mère.

- « Tu devrais aller voir un peu à la cave près de la chaudière à charbon, Papi a dû laisser un vieux fusil, je ne sais pas s'il est encore bon, je l'ai vu hier par hasard, il est entouré de vieux tissus... » C'est vrai que là où il était, il aurait pu y rester encore... Sans vraiment être cachée, la pétoire était placée dans un coin à l'abri de la moindre goutte de lumière, enveloppée en plus de tissus à moitié déchirés, bref elle était restée ainsi des années durant et elle sentait l'humide.

Malgré la rouille le système d'armement à culasse fonctionnait encore, c'était déjà ça! Après j'ai recherché dans le placard les boîtes de pandore du matériel de rechargement des cartouches de Papi et j'ai fini par mettre la main sur une boîte de 24 dont il restait une paire de cartouches de 9... ça allait pile! C'était donc du calibre 24. J'ai astiqué la pétoire, huilé le canon et pris mille soins de rénovation, chargé et déchargé avec une cartouche, visé plusieurs fois à vide, bref, j'ai passé le reste de l'après-midi à m'habituer à ma nouvelle arme.

Le soir venu j'ai eu du mal à m'endormir. J'avais enfin un vrai fusil, et 2 cartouches. Pour le « gros » gibier, il allait falloir ne pas rater son coup! Je m'endormais avec une seule idée en tête, quoi qu'il en soit, il faudrait absolument que ce soit « au vol ». Donc ce serait obligatoirement « à plumes ». Restait à savoir quoi! Parce que « à plumes », qui vole, « gros » et qui passe sur le jardin... n'y avait pas grand-chose! Au mieux des étourneaux, mais ça ne faisait pas assez gros pour satisfaire ma folie des grandeurs de Gamin -chasseur... À moins que j'arrive à en faire



plusieurs en un seul coup, ça pourrait aller. Je me suis dépêché d'aller affûter derrière le gros cognassier.

Ces étourneaux qui d'habitude passaient en paquets serrés se moquaient de moi, au mieux ils me survolaient par 1 ou 2, ou en tout petits paquets, mais jamais serrés les uns contre les autres. Ça ne ferait jamais le « gros coup »! Je quittais l'affût, bien décidé à y revenir en soirée. La journée passa ainsi, le repas de midi pratiquement sans conversation car j'étais tout à mes réflexions et à mes stratégies cynégétiques à venir. À 16 heures précises, j'étais derrière le gros cognassier, derrière moi le champ était en jachère, la grand-mère appliquait rotation stricte du non cultivé, c'était sûrement le secret des rendements fabuleux qu'elle tirait de son bout de terre. En tous les cas, si ça tombe dans les trente mètres, ça ne sera pas compliqué de récupérer le « gros » gibier. J'en étais là de mes réflexions quand le miracle se produisit, ce n'était pas un mais un paquet de « gros » qui me fonçait droit dessus... et pas hauts!

Le 24 bien devant, j'avais visé le premier mais c'est quand même un de la queue du vol qui décrocha. Et se cassa royalement la gueule à la limite des fameux 30 mètres! Ni une, ni deux, je récupérai mon « gros » gibier et courais comme un fou à la maison.

Quand j'ai déposé mon gibier sur la table, ma grand-mère que je n'avais jamais entendu prononcer de ma vie le moindre gros mot salua ainsi mon exploit: « Mais putain, tu as tué un pigeon de la voisine! »

Jean-Paul CAPPY

NATURE en fête & VENERIE
25 / 26 MAI 2019
Fontainebleau - Grand Parquet

NOUVEAU SPECTACLE Santi Serra

1200 chiens - Courses de lévriers à pari mutuel
Championnat de France du Cheval de Chasse - Amazones
Régionales d'élevage du Jack Russel et du Retriever - Chiens d'arrêt
Régionale d'élevage du Club du Chien d'Ordre - Concours de tirs - Poneys
Archerie - Spectacles équestres - Fauconnerie - Présentations de vénerie
Attelages - Concours de trompes - Grand Village exposants - Messe de Saint Hubert
Spectacle semi nocturne - Samedi Samedi 9h-21h30 - Dimanche 9h-17h

Billetterie en ligne sur fontainebleau-tourisme.com
Tarifs : 7€ - GRATUIT pour les enfants de - 12 ans, tarifs groupe
Contact : M. Prioux / Tél. 06 07 42 27 46 - Email : pierrefrancois.prioux@orange.fr

SPÉCIALISTE LAPINS DE GARENNE
repris en parc, garanties sanitaires, livraison, documentation.
Tél. 06.82.28.12.19.



Petites annonces

ARMES
• Vends fusil Blaser F3 chasse 12/76 long crosse 35 parfait état année 2005 nomb chokes 2000 €
Tél. : 06.83.88.64.62

DIVERS
• Enclos Grand Fougeray entraînement chien courant toute l'année
Tél. : 06.08.67.59.96

• Vends lapins de garenne pure race 100% Nature
Tél. : 06.41.52.84.52

Château du Val (35)
Domaine privé, chasse devant soi, faisan vénéré, bécasse, canard, perdrix:
Ambiance conviviale, idéal groupe de 4 à 6 fusils.
Hébergement sur place.
M. Baron au 06.68.34.36.14

PARC EXPO MOULINS 031 13/14 JUILLET 2019

Chiens Courants
au coeur des terroirs

Plus de 6 500 Chiens de Chasse
Village des Régions & des Terroirs
Salon de la Chasse
Nombreuses Animations
Buvette & Restauration

ENTRÉE GRATUITE

GAME FAIR
15 Juin 2019
Départ de Bain-Rennes
Car + entrée : 59 €
S'inscrire au 02.99.43.86.61
avant le 20 avril 2019
DELORA TOURISME
Voir page suivante

Votre petite annonce avec Chasser en Ile-et-Vilaine pour



Elle comporte 5 lignes
La ligne supplémentaire sera facturée 2,50 €
La mention « s'adresser au journal » sera facturée 5 €
Pour les professionnels 30 € les cinq lignes et 8 € la ligne supplémentaire

Nom:
Adresse:
Commune:
Code Postal:
Tél.:

Votre petite annonce doit nous parvenir :
Par courrier à l'adresse suivante:
FDC 35 - Beauregard, 35630 Saint Symphorien
avec un chèque libellé à l'ordre de :
la Fédération Départementale des Chasseurs 35

Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

La Fédération de chasse d'
ILLE ET VILAINE

VOUS OFFRE UNE RÉDUCTION SUR VOTRE ENTRÉE

13€ AU LIEU DE 16€ Vendredi ou dimanche

15€ AU LIEU DE 18€ Samedi

22€ AU LIEU DE 25€ le billet 3 jours

**ENTRÉE
GRATUITE**
pour les
enfants
de -10 ans

Nom : Prénom :

Email :

Offre valable sur présentation de ce coupon dûment complété aux entrées du Game Fair
Le Game Fair est organisé par Larivière Organisation - 12, rue Mozart - 92587 Clichy cedex - tél. : 00 33 (0) 1 41 40 31 28 - gamefair@editions-lariviere.com

Game Fair

EN LOIR-ET-CHER

14-15-16 Juin 2019

Lamotte-Beuvron - Sologne



LE PLUS GRAND SALON DE LA CHASSE

 **RENAULT**
CENTRE D'ESSAIS

 **Royaume du Maroc**
à l'honneur

Village exposants
560 stands

 **CHAMPAGNE
POMMERY**
à l'honneur

Dîner Spectacle
Samedi 15 juin
Réservations 01 41 40 31 28

Photo12/Alamy

 **RENAULT**



 **PURINA**
PRO PLAN

 **CHAMPAGNE
POMMERY**

Falcal Jolivet



**FONDATION
FRANÇOIS
SOMMERIEUX**

Sologne
Sologne



CHASSE
Chassons.com

**ARMES
de CHASSE**
CHASSES



3 centre
val de Loire

gamefair.fr 